



# Communiqué de presse

## Le jeûne avant une chimiothérapie : **QUE FAUT-IL EN PENSER ?**

Plusieurs équipes, dont celle du Pr Valter Longo, en Californie, ont montré que **le jeûne intermittent** (mais aussi la restriction calorique ou protéique, ou la diète cétogène) peut améliorer l'efficacité d'une chimiothérapie chez des souris porteuses d'une tumeur cancéreuse. Ce régime pourrait avoir **un effet protecteur sur les cellules normales** sous l'effet d'un traitement de type chimiothérapie ou radiothérapie.

Ces bénéfices ne sont pas retrouvés dans tous les modèles animaux, ni d'ailleurs pas dans tous les modèles cellulaires. La restriction d'apport énergétique, et tout particulièrement glucidique, favorise l'activation de voies de mort cellulaire chez la cellule cancéreuse, tout en plaçant les cellules normales en situation d' **« hypométabolisme protecteur »**. La restriction d'apports protéiques pourrait aussi jouer un rôle dans l'amélioration d'efficacité de la chimiothérapie.

Il existe aucune étude clinique contrôlée prouvant l'effet d'une diète restrictive ou du jeûne au cours du traitement par chimiothérapie chez l'homme. Plusieurs études sont en cours de réalisation mais nous n'en avons pas encore les résultats. Nous ne pouvons donc pas préjuger des résultats de ces études, et ce d'autant plus que la relation hôte-tumeur est plus complexe chez l'homme que chez la souris, que l'alimentation humaine est infiniment plus variée et complexe que celle de la souris, et que ces études s'adressent à des patients très sélectionnés, sans autre pathologie et sans dénutrition pré existante.

Le jeûne intermittent, la restriction calorique ou le régime cétogène ne sont pas des standards de traitement anti-cancéreux. Nous ne les conseillons donc pas d'autant plus que plus de 40 % des patients qui reçoivent une chimiothérapie sont dénutris. La SFNEP recommande donc plutôt dans ces conditions d'optimiser les apports caloriques et protéiques voire de prescrire une nutrition artificielle en cas de dénutrition sévère. La prise en charge nutritionnelle doit, si possible, précéder le traitement anticancéreux.

**Si un patient souhaitait, malgré tout, jeûner, nous l'informerions des risques qu'il encoure et nous mettrions en place un suivi diététique rapproché pour le conseiller dans sa démarche et pour être alerter précocement en cas de perte de poids significative (> 5%).**

**Dr Bruno Raynard**  
*Gustave Roussy, Villejuif*



Vous souhaitez être mis en relation avec un expert en nutrition clinique  
ou obtenir plus d'information sur la SFNEP ?

Votre contact :

**Aurore Jouval**  
[contact@sfnep.org](mailto:contact@sfnep.org)